Message d’intérêt public

Ouverture d’une zone de déplacements commune avec le Nunavik

29 juillet 2021
Toutes les régions du Nunavut

À partir du 29 juillet, une zone de déplacements commune a été établie avec le Nunavik. Les voyageurs provenant d’une collectivité exempte de COVID qui ont séjourné au Nunavut ou au Nunavik pendant au moins 14 jours pourront voyager entre les deux régions.

- Les voyageurs qui se déplacent entre le Nunavut et le Nunavik doivent remplir un formulaire de déclaration du voyageur de la zone de déplacements commune et l’envoyer à cphotravelrequests@gov.nu.ca. Les voyageurs doivent porter des masques dans les espaces publics et maintenir une distanciation physique pendant toute la durée de leur voyage vers et depuis le Nunavut.
- Les Nunavummiut qui se trouvent actuellement au Nunavik en vertu d’une exemption pour habiter, travailler ou étudier dans le territoire, ou pour des raisons humanitaires et qui souhaitent retourner au Nunavut doivent aussi remplir un formulaire de déclaration du voyageur de la zone de déplacements commune et l’envoyer à cphotravelrequests@gov.nu.ca.
- Les Nunavummiut qui se rendent au Nunavik seront soumis aux mesures de santé publique de la région et devront se faire tester après leur arrivée au Nunavik. Le gouvernement du Nunavut ne fait pas de test dans le cadre de voyages à titre personnel.

Pour obtenir des renseignements sur les moyens de se faire tester au Nunavik, veuillez consulter le site http://nrbhss.ca/fr/dépistage.

Pour plus d’informations sur les zones de voyage communes, consultez le site https://gov.nu.ca/health/information/travel-and-isolation

###

Renseignements aux médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.